



Argent à disposition pr achats professionnels & problèmes

Par **pimprenelle**, le 10/07/2008 à 13:36

Bonjour,

Je m'excuse par avance pour la longueur de mon message, mais je souhaite mettre un maximum de détails, pour que mon histoire soit la plus claire possible.

J'ai eu un entretien préalable au licenciement et mon employeur souhaite me licencier pour faute, j'attends maintenant ma lettre de licenciement...

Indépendamment de ça, il a souhaité me rappeler que je lui devais de l'argent.

C'est à dire qu'il m'a établis plusieurs chèques pour que je puisse effectuer des achats professionnels pour le compte de ses 2 Entreprises (fournitures de bureau, envois de colis postaux aux clients) dont pour l'une j'étais employée jusqu'alors.

Bien entendu à chaque achat et selon le type d'achat je faisais établir par le magasin une facture au nom de l'une ou l'autre société et je la remettais à mon employeur.

Par ailleurs, j'ai établis un tableau comptable sur l'ordinateur du bureau pour chacune des entreprises avec les montants et dates des chèques attribués et les montants et dates des achats effectués et j'ai fait par prudence les mêmes tableaux sur mon ordinateur personnel, chez moi. de cette manière je connaissais le montant qu'il me restait à disposition pour faire de prochains achats.

Il me reste encore, effectivement, une somme d'argent sur mon compte personnel que je compte rendre à mon employeur, sous forme de 2 chèques, chacun libellé aux noms de l'une et l'autre Entreprise et accompagnés d'un reçu à lui faire signer en double exemplaires, que j'ai rédigé et qui serait de ce type:

«*Reçu*

Je soussigné Monsieur X reconnais avoir reçu ce jour de la part de Mademoiselle H la somme totale de ...€ par chèques (SOMME EN TOUTES LETTRES)

Soit un chèque d'un montant de ...€ (SOMME EN TOUTES LETTRES), ceci, en

remboursement de la totalité du montant qu'il lui restait à disposition pour effectuer des achats d'ordre professionnels pour le compte de la Société «X»

ainsi qu'un deuxième chèque d'un montant de ...€ (SOMME EN TOUTES LETTRES), ceci, en remboursement de la totalité du montant qu'il lui restait à disposition pour effectuer des achats professionnels pour le compte de la Société «Y ».

Fait à (ville) le

10/07/2008

(En double exemplaire)

Signature:

Seulement mon employeur m'a précisé à l'entretien qu'il préférerait me réattribuer ces sommes pour que je lui rembourse par la suite,est-ce normal?Je trouve ça plutôt bizarre puisque j'ai déjà cette somme sur mon compte...Que pensez vous de cela?J'ai vraiment besoin de vos consei